REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

CIRCONSCRIPTION D'AGEN

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

Candidature de **Max GROSSELLE**

Indépendant - Républicain démocrate

LIBRE DE TOUTE ATTACHE POLITIQUE

pour la défense des intérêts de la circonscription et la sauvegarde des institutions républicaines

Suppléant : **Michel KAUFFER,** agriculteur, Maire-adjoint de LANNES

ELECTRICES, ELECTEURS,

Nous faisons partie, M. KAUFFER et moi, de la multitude de Français moyens non inféodés à une quelconque formation politique. Avec beaucoup d'entre vous, nous croyons qu'il est urgent que notre circonscription cesse d'être une région oubliée, et que les CONTRIBUABLES de l'Agenais et du Néracais — que le fisc, lui, n'oublie pas ! — deviennent enfin, eux aussi, des « Français à part entière » ! Notre ambition est celle d'hommes nouveaux, très honorablement connus, qui proposent de mettre à votre service leur expérience commerciale, industrielle, agricole, et leurs connaissances d'administrateurs des communes de MEZIN et de LANNES, et de membre du Conseil Général.

Notre activité passée et présente est le meilleur garant de notre action future. Jaloux de notre indépendance, respectueux des opinions et des croyances des autres, nous sommes profondément tolérants et continuerons à suivre la ligne de conduite tracée par PASTEUR, ce grand bienfaiteur de l'humanité, dont la devise était : « Je ne te demande ni quelles sont tes opinions, ni quelle est ta croyance, dis-moi seulement quelle est ta souffrance », nous ajouterons pour notre part : Quels sont vos besoins ? Si vous m'accordez votre confiance, quel que soit le futur Gouvernement, je ne serai jamais ni INCONDITIONNELLEMENT CONTRE, ni INCONDITIONNELLEMENT POUR ! Je ne voterai qu'en accord avec ma conscience et les promesses que j'aurai faites. Je sais qu'une certaine propagande me qualifie « d'étranger à AGEN »... dont 35 minutes seulement me séparent ! AGENAISES et AGENAIS, vous savez tous combien sont préjudiciables à votre ville les stériles querelles d'hommes et de partis dont vous êtes depuis longtemps les victimes, et qui ont nui à l'expansion industrielle, clé de voûte de l'économie locale. Je veux ignorer ces divisions néfastes et je veux travailler à réunir TOUS les hommes de bonne volonté. Si je suis élu, je prends l'engagement formel d'ouvrir une permanence à AGEN, au moins tous les mercredis. Je visiterai fréquemment NERAC et les cantons. Je prends l'engagement de consulter régulièrement les représentants qualifiés des diverses activités de la région, sans me soucier de leur appartenance politique, à savoir : Chambres de Commerce, d'Agriculture, des Métiers, F.N.S.E.A., C.FT.C., C.G.T, C.G.T.-F.O., Comité d'Entente des A.C., etc.

AGRICULTEURS que j'ai accompagnés avec M. KAUFFER aux manifestations de NERAC et de MARMANDE, je suis intervenu dans ma commune et au Conseil Général en faveur des planteurs de tabac, pour les cépages prohibés, la fixation du quantum, les prestations d'alcool vinique, le prix du vin, pour les victimes de la sécheresse, contre les importations de vins d'Afrique du Nord et les importations désordonnées des fruits, etc.

Je lutterai pour l'indexation des prix agricoles et la défense de vos droits. Je dis OUI au Marché Commun qui groupe 230 millions de consommateurs, mais je dis NON au marché de dupes dont vous êtes les victimes, lorsque de puissants intérêts s'opposent à la mise en application des clauses de sauvegarde prévues au Traité de Rome. Il faut sauver l'exploitation familiale. Vice-président du Syndicat pour l'adduction d'eau potable des communes du Sud d'AGEN, Messieurs les Maires peuvent compter sur moi pour multiplier les démarches. Il est inadmissible qu'on demande aux agriculteurs privés d'eau, de financer, par leurs impôts, les adductions d'eau au Sahara ou à Madagascar !

ARTISANS, COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS : Je suis des vôtres. Nous savons tous que votre prospérité est liée à celle des agriculteurs, des salariés, aux traitements des fonctionnaires et aux retraites décentes que notre génération se doit de verser aux personnes âgées qui, avant nous, ont travaillé à la grandeur de notre chère Patrie et ont su la défendre.

ANCIENS COMBATTANTS, PRISONNIERS, DEPORTES, RESISTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE : Militant actif de la F.N.C.P.G., je ne renierai jamais l'action menée depuis déjà vingt ans, et je lutterai pour le rétablissement de la retraite du Combattant sans discrimination de guerres ni de campagnes, pour l'application loyale du rapport constant, pour la célébration de la fête nationale le 8 mai, pour la mise à la disposition de la Fédération P.G. du milliard de francs versé par l'Allemagne pour rembourser les marks, et indûment retenu par les Gouvernements successifs de la IVᵉ et de la Vᵉ République.

MUTILES DU TRAVAIL : L'aide que j'apporte à la section de MEZIN vous autorise à me faire confiance pour la défense de vos droits.

VIEUX TRAVAILLEURS, que j'aide de mon mieux dans ma commune et mon canton, vous trouverez toujours chez moi l'accueil le plus déférent et le plus compréhensif.

SPORTIFS : Nul ne l'ignore, j'aime le sport et la jeunesse (M. KAUFFER est un jeune de 30 ans). Je soutiendrai les démarches afin qu'AGEN ait enfin un stade digne des valeureux CHAMPIONS DE FRANCE. Je voudrais que chaque canton soit doté d'une piscine et que tous les sports soient puissamment encouragés.

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES : J'ai créé à MEZIN la retraite à partir de 60 ans. Fidèle à ma promesse, j'ai fait adopter par le Conseil Général une

motion demandant l'inscription au budget de 1963 d'une allocation annuelle de vétérance égale à trois journées de prestations pour les sapeurs ayant servi 25 années et atteints par la limite d'âge. Si je suis élu, je demanderai à l'Etat de participer à cette allocation afin que son montant représente 5 journées de prestations. Pompiers forestiers, vous savez que mon concours vous est acquis. En 1963, le Conseil Général accordera une première tranche de l'indemnité permettant aux volontaires forestiers d'acquérir une tenue de lutte contre le feu.

SALARIES qui vivez dans la crainte du chômage, il faut, coûte que coûte, que cesse cette discrimination géographique qui arrête les primes d'équipement et les subventions pour l'expansion industrielle, à la LOIRE, exception faite pour BORDEAUX ! J'ai favorisé la création de deux usines à MEZIN, d'autres sont nées à LAVARDAC, BUZET, etc. Savez-vous ce qu'a obtenu notre département, malgré les promesses réitérées ? RIEN !!! Il faut que la circonscription d'AGEN-NERAC obtienne au moins quelques miettes des nombreux milliards (les nôtres) gaspillés pour la réalisation du Plan de Constantine. Je crois que le jour où tous les Français disposeront non seulement du nécessaire, mais encore d'un peu de ce superflu qui est, en quelque sorte, le piment de la vie quotidienne, il n'y aura plus de problème social en notre beau pays de France.

PROBLEMES SCOLAIRES : L'aide effective que j'ai apportée aux écoles de MEZIN et du canton : création de 6 classes en deux ans, revalorisation des indemnités des maîtres, travaux importants aux bâtiments, ramassage scolaire, etc., marque mon attachement à tout ce qui touche aux écoles. Partisan de la liberté, je défendrai avec énergie tous les besoins scolaires, quelle que soit leur origine, n'ayant en vue que l'intérêt supérieur des enfants.

CHASSEURS ET PECHEURS, vous savez déjà que vos vœux ont rencontré chez moi un accueil favorable.

RAPATRIES D'ALGERIE ET D'A.F.N. : Victimes d'un sort malheureux, qui avez été contraints à un douloureux arrachement pour avoir fait confiance aux promesses officielles, souvent confirmées, l'accueil de MEZIN à 125 d'entre vous, vous autorise à m'accorder toute votre amicale confiance. Je n'ai pas oublié qu'en 1940 vous étiez à mes côtés en Belgique et à Dunkerque ; je n'ai pas oublié les colis partagés avec les camarades d'Alger et d'Oran au Stalag XI A ; je n'ai pas oublié que vous étiez à Cassino et que vous avez libéré la Provence. J'affirme avec force qu'avant de verser, même « avec une garantie », — oh ! combien illusoire ! — les 30 milliards de francs — et certainement plus — promis au Gouvernement BEN BELLA, il faut, en priorité absolue, les réserver à réaliser le tryptique suivant qui vous intéresse : d'abord RELOGEMENT décent, ensuite REINSTALLATION, enfin INDEMNISATION ; alors, mais alors seulement, la France aura un peu moins de remords !

AGENAIS, vous savez que grâce au Conseil Général, les Laboratoires de Chatou ont étudié sur maquette les moyens de rendre moins désastreuses les crues de la Garonne. Tous mes efforts tendront à remplacer par un pont moderne le pont de pierre, cause principale de retenue des eaux. Peut-être l'ignorez-vous ? Bien que n'étant pas Député d'AGEN, je vous ai défendus à PARIS, le 6 juin 1962, à la Commission Nationale des Lotissements Défectueux, où j'ai été nommé par un arrêté du 15 mai 1962, pris par Monsieur le Ministre de la Construction. Malgré l'opposition des représentants de PARIS, j'ai obtenu une subvention de 11.700 NF pour le lotissement de « ROUX », et une autre de 16.853 NF pour le lotissement de « RIVEAU ». Le regretté M. PAIN a bien voulu me remercier, par lettre du 18 juin, de l'aide substantielle apportée à la ville d'AGEN.

ELECTRICES ET ELECTEURS,

Si vous désirez être représentés par un Député inconditionnellement soumis à un Gouvernement quel qu'il soit, ou par un Député plus soucieux de manœuvres politiques que de la défense de vos intérêts, ne votez pas pour moi.

PAR CONTRE, si vous voulez un Député partisan de l'Alliance Atlantique ;

Un Député qui désapprouve la force de dissuasion uniquement française, et qui la préfère européenne ;

Si vous voulez un Député favorable aux revendications agricoles, décidé à abattre les obstacles dressés contre l'expansion économique ;

Si vous voulez un Député fidèle à la doctrine des Anciens Combattants : « ENTR'AIDE - TOLERANCE - RESPECT DE LA PERSONNE HUMAINE » ;

Un Député épris d'Ordre et de Paix ;

Un Député qui défendra l'indépendance de la Justice ;

Un Député décidé à défendre les Institutions Républicaines et le libre jeu de la Démocratie ;

Pour le Progrès social,

VOUS VOTEREZ POUR

Max GROSSELLE

Croix de Guerre 39-45 - Conseiller Général - Maire de Mézin - Commerçant - Vice-Président de la Caisse d'Epargne - Ancien Juge de Paix Suppléant - Vice-Président du Comité Interdépartemental des Bois et Résineux - Membre de la Commission des Landes-Gascogne - Ex-P.G. IB I A XI A.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION D'AGEN-NERAC ! VIVE LA LIBERTE !
VIVE LA REPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

Suppléant : **Michel KAUFFER**

Maire Adjoint de Lannes - Agriculteur - Ancien élève de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Livrade.

Vu : LE CANDIDAT.

IMP. G. COUDERC - NERAC